

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES GÉNÉRALES

Sessions 2023 – QUESTIONNAIRE ÉCRIT

Date :	16.05.23	Durée :	14:15 - 17:15	Numéro candidat :	
Discipline :	Français	Section(s) :	GACV		

ChatGPT : Le phénomène qui secoue l'enseignement supérieur

En troisième année de droit, Paul a un nouveau compagnon de travail. Lui qui pouvait mettre jusqu'à quatre heures pour trouver un plan de dissertation, n'y consacre désormais que « quelques minutes ». Son secret : *ChatGPT*. Ce robot conversationnel au succès planétaire depuis sa mise en ligne cet automne par la start-up californienne *OpenAI*, est capable de rédiger un devoir ou de résumer un livre en quelques minutes.

5 Gain de temps, mais perte intellectuelle ?

C'est bien cet usage détourné de l'intelligence artificielle (IA) qui inquiète l'enseignement supérieur. Jeudi 26 janvier, *Sciences Po*¹ était le premier établissement français à annoncer encadrer l'usage de *ChatGPT*. Les étudiants doivent désormais préciser explicitement s'ils y ont eu recours dans leurs devoirs, « sous peine de sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion ». D'autres établissements, voient en *ChatGPT* une « menace sur la pertinence de certains modes d'évaluation, comme les devoirs faits à la maison », indique Emmanuelle Le Nagard, directrice académique du programme *Grande École*. Mais comment prouver qu'un étudiant a eu recours au robot ?

15 Si des propositions de détecteurs d'IA émergent, rien d'assez performant n'offre aujourd'hui aux administrations un réel soulagement. L'usage d'un logiciel antiplagiat lors du rendu des mémoires est fréquent depuis plusieurs années. Faute de mieux, l'IEP² se rassure : « Les partiels ne sont pas concernés, car ils se passent en amphi. »

20 Mais *ChatGPT* n'est pas qu'un outil pour paresseux. Lou-Anne n'hésite pas à demander à l'IA de vulgariser ses cours pour mieux les assimiler. Maths, géopolitique, histoire, « je lui demande de tout m'expliquer comme si j'étais une enfant », explique l'étudiante.

25 L'usage réfléchi de *ChatGPT* est donc possible, à condition d'en connaître les limites. « Cette IA va devenir un outil comme un autre. Mais le robot n'est pas infaillible, il peut être source de fake news. L'enjeu est de former les étudiants pour appréhender les informations recueillies sur *ChatGPT* », commente Vanda Luengo, professeur en informatique à la Sorbonne³. C'est le cas en école d'ingénieurs, où l'utilisation des intelligences artificielles est déjà approuvée depuis plusieurs années.

30 Un raisonnement suivi par d'autres établissements, qui préfèrent intégrer *ChatGPT* dans leurs pédagogies plutôt que d'essayer à tout prix de le contrer. « Nous sommes même pour son déploiement dans l'enseignement supérieur », assure Tamim Elbasha, directeur de l'innovation pédagogique à Audencia⁴. Il

¹ Les Instituts d'études politiques (IEP), plus communément appelés *Sciences Po*, sont de grandes écoles où sont étudiées les sciences politiques et sociales. Il en existe dix à travers toute la France.

² Institut d'études politiques

³ Université pluridisciplinaire située à Paris

⁴ École de management située à Nantes

35 expérimente lui-même l'outil avec l'aide de ses étudiants. « Pour un devoir, j'ai demandé à mes élèves de se concerter pour que l'un d'entre eux le réalise avec *ChatGPT*, sans me le dire. » Découvrir le pot aux roses n'a pas été aisé. « C'est très bien écrit, parfait sur la forme, observe-t-il. Mais l'analyse manque d'authenticité par rapport aux autres copies. »

40 Comme à l'arrivée d'internet, les établissements devront trouver un juste équilibre entre usage et régulation. Une fois le cadre trouvé, « les enseignants pourront réfléchir à de nouvelles pédagogies », poursuit Vanda Luengo. Le développement de cette IA est l'occasion de favoriser les exercices oraux. De quoi développer des compétences peut-être oubliées : la présentation orale, l'argumentation ou le sens critique.

Emma Ferraud et Jeanne Paturaud, *Le Figaro*, 10 février 2023, p. 2
(503 mots, version abrégée et adaptée)

Ire partie: Questions de compréhension : texte inconnu (40 points)

1. Dégagez les idées essentielles des deux premiers paragraphes.

(9 points, min. 90 mots)

2. Expliquez les expressions suivantes dans leur contexte.

(3 + 3 + 3 points)

- a. « [...] cet usage détourné de l'intelligence artificielle [...] » (l. 6)
- b. « Faute de mieux, l'IEP se rassure [...] » (l. 17)
- c. « Découvrir le pot aux roses n'a pas été aisé. » (l. 34-35)

3. D'après le texte, quels sont les avantages et les inconvénients de *ChatGPT* ?

(10 points, min. 100 mots)

4. Selon vous, l'invention de *ChatGPT* représente un progrès ou un danger pour l'humanité ? Justifiez votre point de vue de manière structurée et argumentée ! Évitez de reprendre les arguments du texte !

(12 points, min. 180. mots ; max. 300 mots)

EXAMEN DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES GÉNÉRALES
Sessions 2023 – QUESTIONNAIRE ÉCRIT

Date :	16.05.23	Durée :	14:15 - 17:15	Numéro candidat :	
Discipline :	Français	Section(s) :	GACV		

2^e partie : Questions de compréhension et d'interprétation sur l'œuvre *Fin de partie* (1957) de Samuel Beckett (20 points)

1. Analysez les rapports entre les personnages. (10 points dont 3 sur la forme ; min. 120 mots)
2. Quelles caractéristiques du théâtre de l'absurde retrouvez-vous dans *Fin de partie* ? Illustrez vos propos à l'aide d'exemples précis. (10 points dont 3 sur la forme ; min. 120 mots)

Les dictionnaires français-français et français-allemand sont autorisés.
Les dictionnaires de synonymes ou de conjugaison sont interdits.
Le candidat n'est pas autorisé à consulter le texte de l'œuvre au programme.